

dans ses *Places et dans Saint-Cyr*, et l'avait fait précéder d'un court avertissement, qui n'a pas été reproduit dans l'édition de 1747, ni dans les éditions postérieures; cependant cet avertissement méritait d'être conservé: le lecteur en jugera. « Les bruits qui ont couru sur l'Ode suivante, qui  
 « a remporté le prix de poésie cette année (1687) à l'Académie, m'ont obligé à la faire imprimer à la fin de mes ouvrages, pour désabuser le public des impressions qu'on lui  
 « a voulu donner; elle est entièrement de ma fille, et je n'y  
 « ay de part que les avis que je lui ay donnez, qu'elle m'a  
 « demandez comme à une amie; ce que je ne doute pas que  
 « les autres qui ont couru (*sic*) avec elle n'ayent fait, s'ils ont  
 « eu des amis. » — Un des concurrents de Thérèse fut le célèbre Fontenelle, dont le poème se trouve dans le tome III de ses *OEuvres*, p. 185 de l'édition de Belin. C'est sans doute à l'occasion du triomphe de M<sup>lle</sup> Deshoulières que Baraton (1), qui croyait aussi que l'Ode couronnée était de la mère, lui adressa ce madrigal:

L'ornement de nos jours, cette femme divine,  
 Par les sons de sa lyre et ses tendres accents  
 Sur les Pindares de son temps  
 A remporté le prix comme une autre Corine.

\* \* Ménage trouvait excellents les vers de M<sup>me</sup> Deshoulières sur *le Jeu*, et Lamonnaye dit que Ménage a eu raison de donner à cette dame le nom de *Calliope Françoise* dans une épigramme latine, qu'il fit à l'occasion du prix de poésie remporté par Thérèse Deshoulières, digne fille d'une telle mère. Cette épigramme, suivie d'une imitation en vers fran-

(1) On ignore le nom de baptême de ce poète, qui naquit à Sancerre, près de Bourges, suivant une note de l'abbé Laurent Josse Le Clerc, dans ses *Additions inédites à la Bibliothèque de Richelet*, dont le manuscrit se conserve dans la Bibliothèque de Lyon.